



RPE et PMI : Qui fait quoi ?

RPE (Relais Petite Enfance)

Géré par la Communauté de Communes du Pays du Neubourg

À qui s'adresse t-on ?

Familles, enfants accueillis par des assistants maternels ou en garde à domicile, assistants maternels et gardes à domicile.

Qui nous accueille ?

Les animatrices du RPE, éducatrices de jeunes enfants.



RPE
(Relais Petite Enfance)

Missions principales :

- **Pour les familles** : Informations sur les différents modes d'accueil (assistants maternels, MAM, crèches), aide aux démarches administratives et juridiques (contrat de travail, mensualisation, congés payés), réunions thématiques, médiation et écoute.
- **Pour les assistants maternels et gardes à domicile** : Aide à la professionnalisation (formations, réunions, échanges de pratiques), accompagnement administratif et juridique, médiation et écoute.
- **Pour les enfants** : Ateliers d'éveil et moments festifs accompagnés par leur assistant maternel ou garde à domicile.

Quels sont nos partenaires ?

CAF, PMI, élus et partenaires locaux.

Pour plus d'infos, scannez ce QR-Code :

ou



02 32 62 63 08
rpe@paysduneubourg.fr



RPE et PMI :

Qui fait quoi ?

PMI (Protection
Maternelle et Infantile)

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Géré par le département de l'Eure

À qui s'adresse t-on ?

Familles, professionnels de la petite enfance (assistants maternels, assistants familiaux), femmes enceintes, enfants pour la prévention et la protection.

Qui nous accueille ?

Médecins, sages-femmes, infirmières, puéricultrices, conseillères conjugales, psychologues, secrétaires.

Missions principales :

- **Unité mode d'accueil :**
 - **Pour les professionnels :** Agrément, suivi, accompagnement, transmission d'informations sur le métier.
 - **Pour les parents-employés :** Conseil, médiation et écoute.
 - **Pour les enfants accueillis :** Observation de leur bon développement.
- **Unité médico-sociale :**
 - **Pour les familles :** Accompagnement postnatal, consultations nourrissons, soutien à la parentalité.
 - **Pour les futures mamans :** Accompagnement pendant la grossesse, préparation à la naissance.
 - **Pour les enfants :** Vaccinations, dépistages, consultations médicales, suivi du développement.

Quels sont nos partenaires ?

RPE, structures d'accueil petite enfance, écoles, services de maternité, associations locales, CMP, CAMPS.

Pour plus d'infos, scannez ce QR-Code :

